Le Nord

ADMINISTRATION — BUREAU D'ANNONCES

15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste, Un an	30 francs	Annonces	la ligne 0.50
Six mois	20 francs	Réclames	— 0.75
Trois mois	6 francs	Faits-divers	— 2.00
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	— 1.00
		Echos	— 3.00
		Gazette du Nord	— 5.00

TEMPERATURE

Lille, le 3 mai 1911.

Minimum, nuit, abrité ..... 7°4
Minimum, nuit, découvert ..... 4°2
Surface du sol, 8 h. du matin 11°0
A 1 mètre de profondeur ..... 9°0
De l'air à l'ombre ..... 15°0
Maximum, jour, à l'ombre ..... 17°7
Maximum, jour, au soleil ..... 20°8
Etat hygrométrique (9 h. m. 0°04
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : O.

Baromètre. — Le 3 mai (8h. du matin) la pression était de 759 m/m; le 4 mai 2 h. du matin) la pression est de :

Temps probable. — En France, des averses sont probables dans le Nord-Ouest; la température va se tenir généralement dans le voisinage de la normale.

Chacun porte en soi le commencement de toutes les grandes vertus et aussi de tous les vices.

OLLÉ LAPRUNE.

Après la session

Nous l'avons fait remarquer, la session d'avril du Conseil général s'est prolongée au delà de la semaine traditionnelle qui était la mesure de sa durée.

A-t-on fait plus de besogne ?

A d'autres de trancher la question ; mais on a certainement parlé beaucoup et, grâce aux socialistes, notre assemblée départementale tend à prendre les allures d'un parlement au petit pied.

Est-ce un progrès ?

Nous ne le croyons pas.

M. le Préfet par la question préalable et M. le Président par le rappel au règlement, auraient pu épargner beaucoup de temps à nos élus et aux fonctionnaires de la Préfecture, et signifier à certains personnages, qui veulent faire les importants, que la politique générale n'est pas dans les attributions du Conseil.

Ainsi auraient été supprimés, sans aucun autre dommage que la perte de la réclame électorale, les longs débats sur les retraites ouvrières et sur la réintégration des cheminots.

Que chacun fasse son ouvrage et ne se mêle pas de l'ouvrage des autres, c'est-à-dire que les conseillers généraux n'empiètent pas sur le terrain législatif, réservé aux députés, et se cantonnent dans leurs attributions départementales.

Le terrain à défricher est assez vaste et l'argent à gérer assez considérable ; leur intelligence et leur activité y trouveront, s'ils le veulent, un aliment suffisant.

L'argent, c'est chose chaque jour plus évidente, devient une question gênante pour le département.

Avec les acquisitions illicites et exécrables, telles que le couvent d'Esquermes, le budget départemental n'est pas près de retrouver son élasticité d'autrefois.

Aussi fort triste est le sort des demandes de nouvelles dépenses proposées par les conseillers, désireux de se faire une bonne réputation électorale ou simplement dans de situations intéressantes qu'il serait raisonnable d'améliorer.

Les institutrices ne voient pas ; aussi les titulaires de 5e, 4e et 3e classes n'ont pas eu le bonheur de leurs collègues du sous fort des classes correspondantes. A ceux-ci on a accordé un relèvement de traitement. Il faudrait 130.400 francs pour ne pas laisser les institutrices en infériorité. C'est impossible, a dit le rapporteur ; l'argent manque.

Manquerait-il si le budget départemental n'était pas grevé du million d'Esquermes ?

On pourrait à l'occasion rappeler à notre Préfet, grand philanthrope avec les deniers et les emprunts du département, que le personnel féminin de l'enseignement primaire officiel pâtit de ses largesses humanitaires.

Nous ne parlerons que pour mémoire de la comédie des votes sur la réintégration des cheminots.

Si le Conseil général a voulu être aussi inconséquent à lui seul que la Chambre et le Sénat réunis, avouons qu'il a réussi.

Le Sénat s'est prononcé contre la réintégration générale des révoqués, la Chambre s'est déclarée pour la réintégration obligatoire après le discours communiste du ministre.

Mardi, à Lille, par l'organe de M. Defontaine, le Conseil a demandé la réintégration sans phrase et, finalement, a adopté les conclusions de M. Barrois-Brame, lesquelles laissent à la Compagnie du Nord toute liberté d'action, tout en l'exhortant à se montrer indulgente envers les révoqués.

Il était temps de partir, et tous sont partis jusqu'à fin septembre.

Vraiment, les anciens du Conseil général, s'ils revenaient au monde, ne se reconnaîtraient pas dans leurs successeurs, qui se laissent dominer par le bavardage.

Que sont devenues les vieilles traditions de sagesse, d'esprit de suite, d'intelligente économie que gardait avec une originalité tenace le brave M. Menjon, de légendaire souvenir ?

V. H.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

— A LILLE, de M. Jean-Baptiste Florin, époux de Dame Sidonie Florin, membre de la Société des Funérailles religieuses de l'Hospice Général, décédé le vingt-neuf avril, dans sa soixante-neuvième année, muni des sacrements.

— Les funérailles de M. Cyrille Waterlot, membre de la commission des Anciens élèves des Frères de Moulins-Lille, décédé le 30 avril, dans sa 39e année, ont eu lieu mercredi matin, à neuf heures, en l'église Saint-Vincent de Paul, à LILLE, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

— Le mardi 2 mai, à onze heures, ont été célébrées, en l'église de PONT-SUR-SAMBRE, les funérailles de M. Albert Houzeltre fils.

La messe fut chantée par M. le curé de la paroisse, assisté de MM. Boulogne, vice-doyen, curé de Bachant, et Proust, curé d'Aulnoye.

Une délégation d'élèves de l'Institution Saint-Jean, à Douai, prit part à la cérémonie funèbre, qui se déroula au milieu d'une assistance très considérable : les ouvriers des usines d'Aulnoye et Pont-sur-Sambre, les industriels de la région, la Société de Jeunesse Pontoise et une grande partie de la paroisse témoignèrent par leur attitude recueillie leurs vives sympathies pour la famille en deuil.

L'absoute fut chantée par M. l'abbé Lechanère, supérieur du Collège Saint-Jean.

Au cimetière, un jeune ouvrier retraça, en termes émus, au nom de ses camarades, les aimables qualités du jeune Albert, si prématurément enlevé à l'affection des siens, et qui promettait d'être plus tard un patron très intelligent et plein de bonté pour ses ouvriers.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Jésus, Marie, Joseph (7 ans et 7 quarants).

— Mercredi, à 11 heures, a été célébré au milieu d'une nombreuse assistance, en l'église Notre-Dame, à TOURCOING, le mariage de Mlle Madeleine Motte, fille de M. Joseph Motte, industriel, et de Mme, née Bernard, avec M. François Lefebvre, fils de M. Paul Lefebvre, fabricant de céruse à Lille, et de Mme, née Desurmont.

Le consentement des époux a été reçu par le R. P. Gaspard, dominicain, frère du marié, qui leur a adressé une bien touchante allocution.

Les témoins du marié étaient MM. Théodore Lefebvre, fabricant de céruse à Lille, son frère, et François Filipo, filateur à Tourcoing, son beau-frère.

Nous avons remarqué dans l'assistance, MM. le chanoine Debrabant, doyen, les abbés Gruson, pro-doyen ; Leleu, supérieur du collège ; Gavelle, curé de N.-D. de Lourdes ; Devulder, curé de Saint-Vincent de Paul à Lille ; Marichelle, curé de N.-D. de Consolation ; Louis et Gustave Dethoor ; Delplanque, visiteur des Ecoles catholiques de Roubaix ; Pierre Tiberghien, aumônier de la jeunesse catholique du diocèse ; Taquet, Huyghe, Mille, Liefooghe, vicaires.

La Sainte-Messe a été dite par le R. P. Gaspard. Pendant le Saint-Sacrifice, M. Camus, organiste, a exécuté plusieurs morceaux et entre autres la Prière à Notre-Dame, de Boëlmann ; M. Stupuy, violoncelliste, a interprété un Adagio de Popper et un Andante de Boisdeffre ; M. Jean Wibaut a chanté « O Jesu » d'Haydn, « O Salutaris » de Rousseau, et « Souvenez-vous » de Diérickx.

— On nous annonce les fiançailles de Mlle Yvonne Lefebvre, fille de M. Edmond Lefebvre-Grimonprez, de Roubaix, avec M. Maurice Glorieux-Dutemple, de Roubaix.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Conférences aux Dames et Jeunes Filles

Jeudi 4 mai, à dix heures, à la salle des conférences de l'Institution Blanche de Castille, M. le chanoine Rambure, protecteur honoraire des Facultés Catholiques, donnera sa dernière conférence sur **l'Histoire des beaux-arts au XIXe siècle : L'art scandinave : L'art russe.**

ÉCHOS

LES ARRESTATIONS PREVENTIVES

De la *Lanterne* :

« Mais revenons à la mise en liberté de M. Chedanne ou, plutôt, à son arrestation même. Cette dernière mesure était-elle nécessaire ? — Toute la question est là. — Et nous la généralisons, bien entendu, en la posant ainsi : quand un juge d'instruction a moralement la certitude que l'inculpé qu'il a en face de lui n'est pas homme à se dérober ; quand il est bien persuadé que cet inculpé répondra à toutes ses convocations ; quand il peut, sans danger pour la vindicte publique, surseoir à l'arrestation, pourquoi donc abuse-t-il de ce droit redoutable qu'il possède de signer un mandat d'arrêt et pourquoi s'expose-t-il à s'entendre dire que ce mandat d'arrêt ressemble, dans ses mains, à une lettre de cachet ? »

Pour une fois nous sommes d'accord avec l'infect lumignon anticlérical.

Le « Progrès », qui faisait siennes ces réflexions en les reproduisant, n'estime-t-il pas qu'elles s'appliquent à des cas comme ceux de M. Louis Desreumeaux, père de neuf enfants, qu'on a arrêté, menacé et emprisonné préventivement pour avoir protesté contre le vol avec effraction commis à l'Ecole Saint-Joseph par les cambrioleurs officiels ? Y avait-il à craindre que ce « criminel », honorable négociant de notre ville, abandonnât sa femme et ses neuf enfants pour se « dérober » ?

Ne pouvait-on pas, « sans danger pour la vindicte publique, surseoir à l'arrestation » ?

Qu'en pense le « Progrès » ?

NOUVELLES MILITAIRES

Le 1er, le 84e et le 33e régiments d'infanterie ont été désignés par le ministre de la Guerre pour participer à la Fête fédérale de gymnastique qui aura lieu à Caen, à la Pentecôte.

HABITATIONS A BON MARCHE

Par arrêtés préfectoraux, sont désignés pour examiner les souscripteurs de propositions d'assurances temporaires en cas de décès : MM. les docteurs Dispa, à Roubaix, 160, rue de Lannoy, pour les cantons de Roubaix ; Lamotte, à Willems, pour le canton de Lannoy ; Chocquet, à Armentières, pour le canton d'Armentières.

LE MARCHE AUX BESTIAUX, A LILLE

Le maire de Lille rappelle aux intéressés qu'en vertu d'un arrêté préfectoral, seuls peuvent être admis à figurer sur les foires, marchés et concours de bestiaux, les animaux des espèces bovine, ovine, porcine et caprine accompagnés de certificats d'origine ayant moins de trois jours de date, délivrés par les maires des communes de provenance attestant que la fièvre aphteuse n'a pas été constatée dans ces communes depuis moins d'un mois.

Ces certificats doivent porter les noms et prénoms de leurs bénéficiaires, ainsi que l'indication du nombre exact d'animaux de chaque espèce conduite par eux. Ils sont remis à l'entrée du marché au vétérinaire inspecteur.

LE TARIF DES PRIX POUR LA SULTURE DU TABAC EN 1911

Par décision en date du 8 mars 1911, le ministre a fixé comme suit les prix auxquels la Régie prendra livraison des tabacs de la récolte de 1911 :

Tabacs pour poudre et côtes : Tabacs marchands : 1re qualité, 140 fr.; 2e qualité, 110 fr.; 3e qualité, 90 fr.

Tabacs non marchands : 1re classe, 70 francs ; 2e classe, 50 fr.; 3e classe, 25 fr.

TRAMWAYS

Concession de trois nouvelles lignes à l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing. — Une enquête est ouverte, du 3 mai au 4 juin, sur les avant-projets de variantes aux tracés primitifs des trois lignes de tramways électriques de Lille à Halluin et de Lille à Wambrechies, distraites du réseau interdépartemental projeté, pour être concédées à l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing.

Pendant ce délai, les intéressés peuvent consulter les dossiers relatifs aux variantes de ces trois lignes, tous les jours, sauf les jours fériés, aux heures d'ouverture des mairies.

A la mairie de Lille pour les trois lignes ; à la mairie d'Haubourdin pour la ligne de Lille à Armentières ; à la mairie de Tourcoing pour la ligne de Lille à Halluin ; aux mairies de Loos, Lomme, la Madeleine, Marcq-en-Barœul, Ronq et Marquette pour la traversée de ces communes par une ou plusieurs des trois lignes précitées.

Dans toutes ces mairies, des registres d'enquête seront ouverts pendant le même délai pour recevoir les observations qui seraient faites sur les avants-projets dont il s'agit.

JOLI MOIS DE MAI !...

Malgré un mauvais début, causé par les tempêtes pluvieuses et froides de la première décade, le mois de mai ne manquera pas cette année de mériter sa réputation d'être joli.

Pour préciser davantage, M. Alfred Jouon annonce des pluies dans presque toute la France durant les trois premiers jours de mai. Elles seront les bienvenues des agriculteurs, mais nous procureront une baisse assez sensible de la température.

Puis, continue M. Jouon, le temps se remettra au beau et s'y maintiendra jusqu'au 7, date marquée par une tempête froide et pluvieuse qui se fera sentir plusieurs jours.

De belles journées, douces et bien ensoleillées, suivront jusqu'au 16 mai, mais des gelées sont encore à craindre vers cette époque.

A cette date du 16 mai, nous aurons des temps douteux, nuageux et légèrement pluvieux, qui, toujours d'après M. Alfred Jouon, dureront du 17 au 25, avec température de plus en plus chaude qui nous amènera, le 25, un orage avec pluie abondante.

Après cet orage du 25, le temps se maintiendra au beau jusqu'au 30 juin, sauf peut-être du 28 au 30 mai.

Nous voilà fixés.

LES MAUVAISES VIANDES

Condamnations sévères

Les nommés Lamour, ancien boucher à Etaples ; Vassal, boucher-charcutier, à Paris-Plages, qui avaient vendu de la viande de vaches mortes, que le vétérinaire reconnut malsaine, viennent d'être condamnés par le tribunal de Montreuil, chacun à un an de prison, cinq cents francs d'amende, à l'affichage et à l'insertion du jugement.

ADMINISTRATION du Sacrement de Confirmation

ITINÉRAIRE DE S. G. Mgr MONTÉTY DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Arrondissements de Valenciennes et d'Avesnes

JUIN. — Mardi 13, Lourches, 10 h. Denain St-Martin, 4 heures.

Mercredi 14, Denain St-Joseph, 7 h. 1/2; Sacré-Cœur 10 h.

Jeudi 15, Saint-Amand (Collège) 7 h. 1/2; paroisse, 10 heures.

Vendredi 16, Vieux-Condé, 9 h.; Condé 11 h.; Fresnes, 3 h. 1/2.

Samedi 17, Valenciennes La Sentinelle 8 h. St-Nicolas 10 heures.

Dimanche 18, Valenciennes, Collège N.-D., 7 h.; Paroisse N.-D., 10 h.; Onnaing, 4 h.

Lundi 19, Anzin 9 h.; St-Géry 11 h.

Mardi 20, Sous-le-Bois, 7 h. 1/2; Maubeuge, 10 h.; Jeumont 4 h.

Mercredi 21, Hautmont, 9 h.; Ferrière-la-Grande, 2 h. 1/2.

Jeudi 22, Fourmies Collège, 7 h.; St-Pierre, 10 h.; Notre-Dame, 3 h.

Vendredi 23, Avesnes, 10 h.; Le Quesnoy, 4 h.

Samedi 24, Poix-du-Nord, 10 heures.

M. le vicaire-général Cateau accompagne Mgr Montéty.

Une liberté à conquérir

Au pays de Martin et Martine, les fameux lapins socialistes se régalent chaque dimanche des épluchures ramassées toute la semaine dans le « Réveil du Nord » par l' « Action du Cambrésis ».

Le cuisinier de cette feuille de chou... rouge va parfois chercher ses épices très loin, sans doute pour les avoir plus fraîches. C'est ainsi que l'autre jour il a passé la Manche, après son compatriote Blériot, et a procédé sur place à une étude de mœurs anglaises.

Eh bien ! notre concitoyen a vu là-bas des choses dont il ne revient pas. Son admiration égale celle du député bicard de Cambrai, Le Roy, retour de Scandinavie, ou encore celle du brave homme de Fouilly-les-Oies qui avait visité la capitale.

Un spectacle entre tous les autres a fait se pâmer d'aise le compatriote des bêtises de Cambrai. C'est qu' « en Angleterre les meetings sont autorisés dans les jardins publics, sur diverses places ou coins de rues ».

Pourquoi dans notre République française ne tolère-t-on pas ces libres manifestations qu'admet parfaitement la monarchie anglaise ? Notre sans-culotte se frappe la tête et cherche à deviner le mot de l'énigme : « Il me semble, déclare-t-il, que tous les propagandistes de tous les partis pourraient faire un effort commun pour l'obtention d'une liberté dont ils jouiraient tous. A quand la liberté de réunion en plein air en France ? »

A quand, citoyen ? Mais c'est à vous et à vos amis que nous le demanderons. Voyez donc comment les catholiques sont reçus par vos municipalités socialistes dès qu'ils veulent prendre cette liberté de la rue tant prônée par vous.

Socialiste le maire de Fourmies, Cappeaux, qui interdit les cortèges religieux et parle même de supprimer le port de la soutane ; socialiste le citoyen Maillard, qui fit défendre à Mgr Delamaire de prendre la parole sur la Grand'Place de Maubeuge lors du Congrès Eucharistique tenu dans cette ville en 1909 ; socialiste l'ineffable maire de la Sentinelle, qui, tapi lui-même dans un fossé, lâcha son garde-champêtre aux trousses des mineurs en train de procéder paisiblement, par une belle après-midi de l'été 1910 sur un terrain privé !

Et l'ex-maire de Lille Delory, qui prétendait empêcher la sortie des enterrements religieux ; et les agaches d'Armentières qui chargèrent si brutalement les catholiques dans les rues de cette ville, lors d'un Congrès Eucharistique resté célèbre, à quel monde, s'il vous plaît, appartenaient tous ces « libertaires » ? N'étaient-ils point vos « camarades » authentiques ?

Et alors, êtes-vous bien sûrs d'interpréter leur pensée quand vous réclamez aujourd'hui à cors et à cris la liberté de la rue pour tous les partis ? Avouez donc que c'est pour la seule « Internationale » et pour le seul drapeau rouge que vous demandez la faculté de prendre l'air, mais que vous seriez bien marris de voir nos bannières et notre « Credo » profiter de la même permission. Allez ! vous aimez trop la liberté pour en céder à qui que ce soit le plus petit morceau.

J. S.

La Grande Semaine Canine

DU

CLUB SAINT-HUBERT DU NORD

(du 9 au 12 juin)

On sait le grand succès des expositions canines internationales organisées chaque année par le Club Saint-Hubert du Nord, qui compte déjà dix années d'existence. Pour fêter son dixième anniversaire, le Club Saint-Hubert du Nord organise une **Grande Semaine Canine**, qui aura lieu à Roubaix, à l'occasion de l'Exposition internationale du Nord de la France, au mois de juin prochain, et dont le succès s'annonce comme certain.

Cette Semaine Canine comprendra : Un Congrès international de la chasse (du 9 au 11 juin), la 10e Exposition canine internationale et divers concours de chiens de défense, de trait, de luxe, de douaniers, etc...

Ces importantes manifestations attireront à Roubaix de nombreux visiteurs, qui en profiteront pour visiter en même temps l'Exposition internationale du Nord de la France, laquelle constituera la plus grande manifestation industrielle de l'année.

Le programme-règlement de l'Exposition canine sera adressé à tous ceux qui en feront la demande au secrétariat du Club Saint-Hubert du Nord, 1, contour Saint-Martin (Grand'Place), Roubaix.

Un champ d'Aviation

à l'Exposition de Roubaix

LA PLUS GROSSE ATTRACTION DU JOUR. — UN AÉRODROME PERMANENT A ROUBAIX. — PARTICIPATION CERTAINE DES GRANDS AVIATEURS. — UNE ÉTAPE DU CIRCUIT EUROPÉEN D'AVIATION. — UNE COURSE PARIS-ROUBAIX POUR AÉROPLANES. — VOYAGES AÉRIENS ET TRANSPORTS DE PASSAGERS.

S'il était encore besoin de prouver que Roubaix a la noble ambition de vouloir toujours marcher en tête de tous les progrès, la grandiose manifestation industrielle et commerciale organisée cette année et qu'a solennellement inaugurée, dimanche, M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, suffirait seule à le démontrer. Aussi pour donner à cette manifestation toute l'ampleur qu'elle comporte, il n'est pas un roubaisien, vraiment digne de ce nom, qui ne doive hésiter un seul instant à lui consacrer son cœur et son dévouement. En voici d'ailleurs une preuve nouvelle.

Voulant contribuer pour sa part, à apporter à notre belle Exposition un élément de succès de plus, un groupe de jeunes sportsmen, membres de l'Automobile-Club et de l'Aéro-Club du Nord et fervents admirateurs de la grande découverte moderne qu'est l'aviation, n'a pas cru pouvoir se dérober à l'invitation que lui a adressée le Comité exécutif de l'Exposition, de créer à Roubaix un champ d'aviation. De suite nos vaillants concitoyens se sont mis à l'œuvre en vue de doter Roubaix d'un aérodrome de tout premier ordre et de ménager à ceux qui le fréquenteront les émotions sportives les plus captivantes.

Ce que sera cet aérodrome, nous le dirons sous peu de jours, quand nous entreprendrons d'en faire la description détaillée. Qu'il nous suffise pour aujourd'hui d'annoncer que le Comité organisateur a arrêté son choix sur un terrain spacieux, longeant l'avenue des Villas, distant de quelques centaines de mètres seulement du parc de Barbieux et se prêtant admirablement à l'usage qui vient de lui être affecté.

D'ores et déjà, les organisateurs ont obtenu d'adhésion de nombreux aviateurs en renom. Non seulement les Roubaisiens auront le loisir de faire connaissance avec quelques-uns des « Rois de l'Air » les plus en vue, mais ils seront admis à se familiariser pour ainsi dire, avec eux, ceux-ci devant séjourner parmi nous, les uns une semaine, les autres un mois, certains même plus longtemps encore.

Et de fait, l'organisation de meetings d'aviation dont l'unique attrait consistait jusqu'ici pour les spectateurs, à voir évoluer des appareils autour d'une piste, n'est déjà plus de nature à impressionner le public autant qu'autrefois. Le Comité d'Aviation a pensé, avec raison, qu'il fallait offrir un spectacle inédit et digne des merveilles de l'Exposition dont le vaste terrain de l'avenue des Villas est le prolongement naturel. Une ingénieuse combinaison permettra d'ailleurs aux visiteurs de quitter le champ d'aviation pour l'Exposition ou vice-versa, sans être obligés de se munir de deux tickets d'entrée, le même billet devant leur faciliter l'accès des deux enceintes.

Exposer en quoi consisteront les attractions de la saison sportive à notre aérodrome, sera l'œuvre de demain. Toutefois, parmi les plus sensationnelles, pour n'en citer qu'une prise ou hasard, les organisateurs ont songé au transport, en aéroplane, des passagers, sous la conduite de pilotes expérimentés. Tous les amateurs qui voudront emprunter la voie des airs pour se rendre dans certaines villes françaises et belges, spécialement désignées à cet effet, auront la faculté de le faire et d'effectuer de la sorte des randonnées fertiles en enseignements, au-dessus de la campagne. Ce ne sera certes pas la partie la moins intéressante du programme très chargé qui, pendant une durée de cinq mois, attirera les foules au champ d'aviation.

Rappelons aussi, pour mémoire, que Roubaix a eu le précieux avantage d'être choisie comme quatrième étape dans le circuit européen d'aviation organisé pour la fin du mois de juin, et qui réunira une pléiade incomparable d'aviateurs. L'attrait sera double, attendu que du champ d'aviation où aura lieu l'arrivée des grands oiseaux venant de Bruxelles se fera également le lendemain, le départ pour Calais et Londres. Indépendamment de ces deux journées inoubliables, il nous plaît d'annoncer encore celle de l'Epreuve d'Aviation Paris-Roubaix que prépare pour le mois de juillet la commission auto-aéienne de l'Automobile-Club du Nord et qui marquera, elle aussi, par la composition de son programme, une date mémorable dans les annales de l'aviation.

L'élan superbe qu'ont manifesté quelques-uns de nos sportsmen les plus dévoués, dans le but d'intéresser le tout Roubaix qui pense et travaille aux secrets de la plus belle des découvertes des temps modernes ne saurait donc manquer de porter ses fruits et, pendant quelques mois, on peut prévoir que l'aérodrome ne désemplira pas.

Peu de villes autant que la nôtre, comptent un aussi grand nombre d'amateurs de sports ; la réussite de l'audacieuse entreprise aéronautique qui va se dérouler chez nous, sera, en conséquence, accueillie avec joie et enthousiasme par la population et ceux qui ont assumé la lourde tâche de mener à bien une œuvre de cette envergure, ont le droit d'escompter, dans l'empressement unanime des roubaisiens à répondre à leur appel, la récompense due à leurs louables efforts et à leur généreuse initiative.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

LILLE

L'AFFAIRE DEFANTE

Dix-huit ans d'infamies

Continuant notre enquête sur les actes de Defante, nous avons entendu hier M. S.... C'est un jeune homme âgé de 27 ans qui, il y a onze ans, habitait en face de la demeure de Defante et actuellement a été domicilié aux environs de la place Saint-Martin.

M. S.... a été de tout temps l'intime de Defante. Il le fréquente depuis l'âge de douze ans ; il reçut même à un moment critique l'hospitalité du marchand de légumes.

« Je connais intimement Robert, nous a dit M. S.... J'ai été en relations avec lui dans ma jeunesse au temps où mes parents habitaient rue de la Monnaie ; j'allais alors à l'école de la rue des Urbanistes. Je lui ai rendu quelques services et il m'a aidé dans mon commerce.

« J'étais tellement lié avec Robert qu'un jour j'ai eu pour cette raison une vive altercation avec sa femme. Lorsque cependant j'invitai Mme Defante à s'expliquer devant son mari et moi, elle resta coite. Peut-être craignait-elle la fureur de Robert.

« Le marchand de légumes a de tout temps fréquenté les gamins du quartier. Je ne puis pas vous préciser l'époque à laquelle il a commencé à attirer des enfants, j'en ai toujours vu autour de lui. Il leur offrait à eux comme à moi des friandises, bonbons, oranges. »

La déposition de M. S.... en le voit, est troublante et laisse supposer beaucoup de choses. Ce témoin, très intéressant, pourra donner à la justice de précieux éclaircissements sur les agissements anciens de Defante.

***

Rappelons qu'aujourd'hui même M. Delalé doit interroger une dizaine d'écolières qui ont été les victimes de ce marchand de légumes.

L'affaire des décorations

Le président de la république de Coumani, M. Adolphe Brésil, demeurant à Londres, 64, Marble-road, a fait à un de nos confrères parisiens, sur l'organisation administrative de ce pays, d'intéressantes déclarations desquelles nous extrayons les passages suivants :

« Je ne suis ni roi, ni même président héréditaire. Aux termes de la Constitution coumanienne, je suis élu pour dix ans. Mon mandat m'a été renouvelé précisément cette année. « Vana Asau » est un sobriquet indien qui signifie « l'homme grand ». J'ai longtemps vécu au milieu des Indiens, et, suivant leur coutume, ils m'ont donné un nom-image, que je me dois qu'à ma haute taille.

— Je ne touche absolument rien. Toutes les fonctions électives sont, chez nous, purement honorifiques. Nos députés, nos sénateurs, nos secrétaires d'Etat n'émargent au budget que pour 150 fr. chacun, à titre de frais de déplacement.

Nous avons cinquante-trois sénateurs et autant de députés, élus pour trois ans. Il y a aussi quatorze secrétaires d'Etat.

« Ces fonctionnaires ne peuvent vendre de décorations, car nos décorations, nous les donnons gratuitement, sans même faire acquitter les moindres frais de chancellerie. Je puis vous dire du reste très exactement combien il y a de personnes décorées d'un ordre coumanien. Exactement 560.

Faisant allusion au rôle de M. Evrard, M. Brésil ajoute :

« Puis-je être responsable, moi, ou mon gouvernement, si un agent commettait quelque indélicatesse ? J'ai du reste été le premier à écrire à M. Guyot, chef de la sûreté à Lille, que nous réprouvions ces pratiques. Je ne s'explique aucunement la plainte de M. Vimont. J'ai une lettre de lui qui ne paraît nullement indiquer qu'il se soit considéré comme victime. Qu'a-t-il pu se passer ? Mais tout cela ne saurait rejaillir sur le gouvernement coumanien, pas plus que la France ne saurait être rendue responsable des agissements malhonnêtes de tel ou tel de ses fonctionnaires.

« Quant à M. Collet, il est tout simplement notre consul à Paris, placé lui-même sous les ordres d'un consul général. »

De son côté, le ministre des affaires étrangères de Coumani, résidant à Paris, a également écrit à M. Guyot pour protester contre les agissements de M. Evrard, l'ex-consul de Coumani à Lille.

S'il faut en croire les déclarations du ministre plénipotentiaire de Coumani à Paris, M. le docteur Charles Casoretty, marquis de Casoret, demeurant square Moncey, M. Evrard était également amiral de la marine coumanienne.

Il se serait même présenté un jour en grande tenue d'amiral chez M. Marsal,

MOIS	Roubaix-Tourcoing COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 15 Tourc.	CLOTURE acheteurs	CLOTURE vendeurs	Anvers Type 3 précéd	Anvers Type 3 jour	Le Hâvre MÉRINOS Côte 3 h. 45 précéd	MÉRINOS jour	CROISÉES Côte de 3 h. 45 précéd	CROISÉES jour	COTONS Cote de 4 h. précéd	COTONS jour	CAFÉS Cote de 3 h. précéd	CAFÉS jour	New-York CAFÉS Côte de 4 h. précéd	CAFÉS jour
Mai	6 02 1/2	—	6 05	6 02 1/2	6 05	6 00	6 00	174 50	176	—	—	96	95 3/4	64	63 75	10 65	10 61
Juin	5 97 1/2	—	6 00	5 97 1/2	6 00	5 95	5 975	175 50	176 50	—	—	95 3/4	95 3/8	64 50	64 25	10 62	10 58
Juillet	5 95	—	5 97 1/2	5 95	—	5 925	5 975	176 50	177 50	—	—	95 1/8	95	64 75	64 50	10 57	10 51
Août	5 90	—	5 92 1/2	5 92 1/2	5 95	5 90	5 925	177 50	178 50	—	—	94 3/8	94 1/4	64 75	64 50	10 47	10 43
Septembre	5 90	5 92 1/2	5 92 1/2	5 90	5 92 1/2	5 875	5 90	177 50	178 50	—	—	91 1/2	91 1/2	65	64 75	10 37	10 33
Octobre	5 85	—	—	—	—	5 825	5 85	177 50	178	—	—	87 1/4	87 1/8	64 50	64 25	10 15	10 13
Novembre	5 80	—	—	—	5 85	5 80	5 825	177 50	178	—	—	84 3/4	84 5/8	64 25	64	10 05	10 05
Décembre	5 80	—	—	—	5 82 1/2	5 80	5 80	176 50	177	—	—	83 1/2	83 1/8	64 25	64	10 00	9 99
Janvier	—	—	—	5 75	5 80	5 725	5 75	176	176 50	—	—	83 1/4	82 7/8	64	63 75	10 01	9 99
Février	—	—	—	—	—	5 70	5 70	176	176 50	—	—	83 1/8	83 3/4	64	63 75	10 01	9 99
Mars	—	—	—	—	—	5 675	5 675	176	176 50	—	—	83 1/8	83 3/4	63 75	63 50	10 02	9 99
Avril	—	—	—	—	—	5 65	5 65	176	176 50	—	—	83	82 1/2	—	—	10 02	9 99
Ventes	80.000 k.					290.000 k.		125 b.				4.500 b.		14.000 s.		20.000 s.	
Tendance	Cours du 3 mai					Soutenue		Soutenue				Soutenue		Calme		A peine sout.	

MOIS	Liverpool COTONS cours de clôture précéd	jour
Courant	9 97	7 97
Mai-Juin	7 92	7 94
Juin-Juillet	7 85	7 86
Juillet-Août	7 78	7 79
Août-Sept.	7 53	7 54
Sept.-Octob.	7 16	7 15
Oct.-Novem.	7 98	7 97
Nov.-Déc.	6 92	6 91
Déc.-Janv.	6 90	6 89
Janv.-Févr.	6 90	6 89
Mars-Avril	6 90	6 90
Avril-Mai	—	—
Ventes	13.000 b.	
Tendance	Soutenue	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

Communiqué par MM. J. et H. DHARLEN

New-York. — Cotons. — Recettes probables : 5.000 balles.

MOIS	préc.	1er av.	2e av.	3e av.
Mai	15,29	15,38	15,30	.....
Juillet	15,31	15,39	15,34	15,35
Août	14,82	14,89	14,83	.....
Octobre	13,10	13,16	13,11	.....
Décembre	13,00	13,05	13,00	13,01

Roubaix-Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin. — 5.000 k. à 5,90, Septembre. — 10.000 k. à 5,92 ½, idem. — Echange : 5.000 k. Mai s/ Juin, écart 0,05 c. — Total : 25.000 k.

Soir. — 5.000 k. à 6,02 ½, Mai. — 10.000 k. à 6,05, idem. — 5.000 k. à 6,00, Juin. — 10.000 k. à 5,97 ½, Juillet. — 5.000 k. à 5,92 ½, Août. — 5.000 k. à 5,95, idem. — 15.000 k. à 5,92 ½, Septembre. — Total : 55.000 k.

Dernier N° 6416.